



Rapport d'activités

2018

BEDE / Biodiversité Échanges et Diffusion d'Expériences
47, Place du Millénaire, Appt 74, 34000 Montpellier, France
Tél/fax : 33 – (0)4 67 65 45 12
bede@bede-asso.org / www.bede-asso.org

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
BIODIVERSITE, NUTRITION ET ALIMENTATION	3
<ul style="list-style-type: none">• En Afrique de l'Ouest :<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la capacité des femmes rurales maliennes- Organiser un cycle de formations à la vidéo pour les Femmes Rurales- Documenter la biodiversité animale domestique• Au Maghreb :<ul style="list-style-type: none">- Appuyer les communautés paysannes de Parcs naturels d'Algérie pour valoriser la biodiversité cultivée• En Europe :<ul style="list-style-type: none">- Établir des groupes de recherche- action pour une agriculture écologique et paysanne en Occitanie	
DYNAMIQUES PAYSANNES SEMENCIERES EN RESEAU	7
<ul style="list-style-type: none">• En Afrique de l'Ouest :<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les capacités des organisations à produire des semences paysannes adaptées• Au Maghreb :<ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les initiatives paysannes, modernisation des outils et méthodes adaptées aux besoins• En Europe :<ul style="list-style-type: none">- Tisser un réseau d'alliances dans le mouvement social pour l'entretien de la biodiversité cultivée	
PLAIDOYERS POUR LES DROITS PAYSANS	13
<ul style="list-style-type: none">• Afrique de l'Ouest :<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la participation des paysans dans les cadres de concertations sur les semences• Au Maghreb :<ul style="list-style-type: none">- Doter les travailleurs du palmier d'un statut juridique• En Europe :<ul style="list-style-type: none">- Protéger les droits des agriculteurs dans les cadres de propriété intellectuelle	
SENSIBILISATION ET DIFFUSION (PUBLICATIONS ET VIDEOS)	16
<ul style="list-style-type: none">• Information et communication• BEDE a participé, co-organisé, animé en France• Vie associative	

INTRODUCTION

BEDE (Biodiversité Échanges et Diffusion d'Expériences) est une association de solidarité internationale qui s'est donnée pour mandat de relier solidairement les praticiens de la biodiversité agricole paysanne sur les territoires de trois grandes régions : l'Europe, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, et de défendre leurs droits. Le siège de BEDE est basé à Montpellier en France. Une coordination décentralisée en Afrique de l'Ouest est basée à Ségou au Mali.

Les activités de BEDE mettent en lien le projet agricole et le projet de société. Depuis sa création en 1994, le projet associatif de BEDE a évolué pour passer d'un appui pédagogique (outils et publications) à des actions de compagnonnage des organisations paysannes, la mobilisation de réseaux et de plaidoyer sociaux pour la souveraineté alimentaire.

Le cadre stratégique pour 2018-2020 validé par l'Assemblée générale est fondé sur trois domaines d'action, déclinés dans chacune des trois régions :

- I. La mise en relation entre la biodiversité cultivée et l'alimentation/nutrition sur chaque territoire ;
- II. L'appui aux dynamiques de mise en réseaux des praticiens des systèmes semenciers paysans ;
- III. Le plaidoyer pour les droits des paysans.

Les actions de BEDE sont toujours menées sur le long terme en collaboration avec des organisations paysannes. Elles rayonnent entre 3 régions : l'Europe (surtout la France), la Méditerranée (surtout l'Algérie) et l'Afrique de l'Ouest (en particulier le Mali et le Bénin). Ces régions sont soumises à des tensions politiques qui s'intensifient avec l'actualité géopolitique, ce qui augmente les contraintes sur les actions (déplacements, bureaucratie, sécurité). Cependant aucun événement n'a été susceptible de modifier les objectifs et le mode opératoire de BEDE en 2018.

En interne, BEDE a connu une évolution significative depuis le précédent programme triennal (2015-2017). Un effort accru de recherche de financements pour le nouveau programme triennal (2018-2020) a permis notamment de nouer ou de renouer des partenariats avec des ONG comme le CCFD-Terre solidaire pour l'Afrique de l'ouest ou l'AREA-ED principale ONG algérienne active dans les domaines de l'environnement et du développement et d'accéder à des financements plus importants auprès de l'AFD et de l'Union Européenne, facilitant le changement d'échelle de nos actions. Le volume sensiblement augmenté des nouveaux programmes engendre de nouveaux équilibres entre les différents postes et responsabilités dans l'équipe et dans la gouvernance avec les administrateurs, ce qui demande une réorganisation des rôles. En tant qu'association de solidarité internationale, BEDE a obtenu en fin d'année 2018 un soutien du dispositif FRIO-CFSI pour assurer une expertise externe destinée à appuyer l'association dans sa transition pour les années à venir.

BEDE aborde une période où le changement d'échelle de ses actions devient manifeste, notamment en termes de partenariat institutionnel et d'impact politique. En effet, après avoir accompagné pendant une quinzaine d'années les organisations paysannes dans la structuration de réseaux nationaux et régionaux pour la valorisation de la biodiversité à la ferme nécessaire à l'agroécologie paysanne, la légitimité des systèmes semenciers paysans et le rôle clé des savoirs paysans pour une agriculture écologique et nourricière commencent à percoler dans les institutions agricoles et de recherche, suscitant de nouveaux partenariats.

BIODIVERSITE, NUTRITION ET ALIMENTATION

Ce domaine d'activité contribue à mettre en évidence la relation entre la qualité de la nutrition et de l'alimentation et l'entretien et l'utilisation de la biodiversité pour l'agriculture et l'alimentation. Les actions entreprises cherchent à démontrer que les communautés peuvent réduire considérablement la malnutrition en utilisant durablement la biodiversité issue de mode d'agriculture écologique et paysanne avec une alimentation saine et équilibrée. Le programme se donne notamment comme objectif de relier le monde de la santé/nutrition, qui cherche à répondre au fléau de la malnutrition (carences, mais aussi excès) pour qu'il prenne conscience de l'importance de valoriser la biodiversité pour une alimentation sûre, saine et durable.

En Afrique de l'ouest

Renforcer la capacité des femmes rurales maliennes à maîtriser une bonne nutrition et alimentation en lien avec la biodiversité locale

Recherche action pour produire des doses de manques séchées pour les enfants.

A l'initiative de la COFERSA (Convergence des femmes rurales pour la souveraineté alimentaire) une recherche action cherche à élaborer une recette de bonbon vitaminé qui valorise la biodiversité naturelle et cultivée au sein des coopératives, pour notamment lutter contre une des carences les plus rencontrées au Mali, la carence en vitamine A. Elle souhaite offrir une alternative aux produits vendus à la porte des écoles, souvent très peu nutritifs.



À la suite d'un renforcement en équipement (séchoir, aménagement) et petit matériel de transformation, les premiers tests ont été réalisés. Plusieurs difficultés ont été soulevées dans le processus de transformation et dans la conservation des produits que ce soit les matières premières ou les bonbons tests. Une deuxième phase s'engage dans la diversification des produits vitaminés, notamment à travers le développement de jus. Avec l'équipement d'une unité de transformation de jus s'engage une collaboration avec le laboratoire de transformation agroalimentaire de l'IER (Institution de la recherche agronomique du Mali).

Organiser un cycle de formations à la vidéo pour les Femmes Rurales

Donnant suite, à un travail initié en partenariat avec CAWR (Center for Agroecology Water and Resilience) de l'université de Coventry (UK) dans le cadre du projet « Semer la biodiversité c'est semer la sécurité » qui s'est interrompu précocement en 2016, BEDE et la COFERSA ont continué la formation de 5 femmes dans l'objectif de constituer un média propre à la COFERSA. L'objectif est d'autonomiser les femmes rurales dans leur capacité de documenter avec la caméra leurs expériences, leurs connaissances en gestion durable de la biodiversité et de valorisation dans la nutrition et l'alimentation. 4 vidéos courtes sont en court de montage.

Documenter la biodiversité animale domestique

Les races locales sont plus rustiques, moins exigeantes en aliments riches ou en produits vétérinaires importés. La biodiversité des races locales (caprins, ovins, bovins, porcins, avicoles), les savoirs paysans et les pratiques sanitaires traditionnelles basées sur les plantes locales méritent d'être valorisés. Ils sont un atout dans une bonne nutrition et alimentation.

Dans la région de Ségou au Mali, BEDE accompagne l'association WASSA dans une recherche action pour documenter la diversité des races avicoles et des savoir-faire paysans associés particulièrement aux bonnes pratiques vétérinaires. En 2018, des enquêtes de terrain ont été menées dans trois zones de la région de Ségou, zones identifiées au préalable comme étant riches en biodiversité de races locales de poules. L'inventaire participatif a également permis de sensibiliser les communautés sur l'importance de la diversité animale dans l'agroécologie paysanne et de revaloriser les connaissances locales. Le réseau de l'association Wassa s'est consolidé. Des lieux de conservation des races ont été mis en place, avec un travail d'isolement des races pour mieux comprendre leurs caractéristiques spécifiques. En décembre 2018, l'association Wassa a participé à la foire des innovations paysannes de Ségou où elle a pu diffuser des échantillons d'aliments locaux composés et de traitements naturels mis au point dans le cadre de la recherche action pour évaluer leur efficacité dans un cercle plus large de producteurs.

Au Maghreb

Appuyer les communautés paysannes de Parcs naturels d'Algérie pour valoriser la biodiversité cultivée

Réalisation d'une publication sur la biodiversité cultivée dans 3 Parcs

Notre action s'inscrit dans un programme européen PAP-ENPARD coordonnée par l'ONG algérienne AREA-ED, en collaboration avec l'association Torba. Elle concerne des régions montagneuses à haute valeur naturelle qui abritent trois Parcs nationaux : Parc National du Djurdjura (wilaya de Tizi Ouzou et Bouira), Parc National de Tlemcen et Parc National de Babor - Tababort (wilaya de Sétif, Bejaïa et Jijel). Ces Parcs se trouvent dans des régions difficilement accessibles et aux conditions de vie difficiles. Outre leur biodiversité naturelle d'intérêt mondial, ces écosystèmes font vivre une agriculture familiale de montagne qui procurait des revenus suffisants aux communautés paysannes et fournissait les marchés des villes proches en produits variés et de qualité (légumes, fruits, produits de fermes), tout en maintenant un équilibre avec les écosystèmes naturels. Cette agriculture se distingue, par ailleurs par sa biodiversité cultivée, son savoir-faire agricole et artisanal et sa capacité à valoriser les ressources locales en eau.

Ces régions sortent d'une longue période d'insécurité (1994-2006) qui s'est soldée par un exode massif des communautés rurales, l'abandon des fermes, la destruction des biens et des pertes en vies humaines. En 2017, les séquelles dans les zones les plus reculées restent encore visibles (équipements et infrastructures en ruine, animaux de traits décimés). Le rétablissement de la situation sécuritaire a permis d'amorcer un retour des populations. Ce retour reste cependant tout relatif et à l'exode rural succède aujourd'hui un phénomène de migrations journalières.

L'action de BEDE porte sur la réalisation d'une publication sur la biodiversité cultivée des trois Parcs. Cette publication contribue à un processus plus large engagé pour la valorisation et l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles (certification, AMAP, etc.). Durant l'été 2018, une campagne d'enquêtes sur le terrain a permis de décrire sommairement et évaluer de nombreuses plantes cultivées. Plus de 150 fiches descriptives ont été remplies. Ces fiches sont

accompagnées d'une dizaine de photos chacune et parfois complétées par des enregistrements d'entretiens. Un travail de mise en forme des fiches de caractérisation variétales sur les usages traditionnels des plantes cultivés est en cours. Beaucoup de variétés anciennes font partie du patrimoine méditerranéen et sont déjà décrites dans la bibliographie. Un travail de recherche bibliographique sera mis en lien avec des spécialistes notamment du Réseau Semences Paysannes pour fournir une description plus détaillée des variétés et des races animales les plus intéressantes à redynamiser. Un travail est en cours pour définir avec les paysans le cadre organisationnel qui leur convient pour se réapproprier leurs plantes et relancer une activité autour de celles qui présentent un potentiel intéressant de valorisation économique.



En Europe

Établir des groupes de recherche- action pour une agriculture écologique et paysanne en Occitanie

Co construire un projet pilote pour alimenter les territoires en agroécologie paysanne en 2050

BEDE avait conduit en 2013-2015 un projet de recherche action avec plusieurs institutions de recherche de Montpellier (Supagro, CNRS, CIRAD) : les Laboratoires Hors murs pour l'Agrobiodiversité (LHM). A la suite de ce projet qui couvrait trois régions (Occitanie (France), Kabylie (Algérie), Centre Bénin) et a été soutenu pendant 2 ans par la Fondation Agropolis. Les actions ont été interrompues en Occitanie faute de financement, et les collaborations entre collectifs paysans et chercheurs ont presque disparu. La nécessité d'installer un cadre de concertation pérenne entre les initiatives paysannes de terrain et la communauté scientifique a conduit BEDE à travailler avec la Maison des Sciences de l'Homme Sud de Montpellier pour réfléchir à un dispositif permanent type « Boutique des Sciences » permettant la construction de projets de recherche-action à partir de la demande des organisations paysannes et citoyennes. Ce

dispositif a été officiellement installé en 2018 après de nombreuses réunions de travail avec les chercheurs et devrait permettre d'accueillir une multiplicité de collaborations favorables à la transition agroécologique en Occitanie. Depuis juillet 2018, BEDE coordonne pour un collectif d'organisations (Nature et progrès, Semeurs de jardins, Marchés Paysans, INPACT, Terre et Humanisme) un projet pilote du dispositif sur une recherche prospective en agroécologie paysanne-alimentation, sur le territoire d'Occitanie. La demande du Collectif a été mise en discussion lors de la première rencontre avec les chercheurs en novembre 2018, qui a permis de préciser les contours du projet pilote selon quatre axes :

- 1) Le développement d'une agriculture écologique et paysanne est le principal enjeu du projet.
- 2) La diversité des dynamiques territoriales au sein de la région Occitanie est une thématique que le projet devra d'explorer.
- 3) L'identification des contraintes et opportunités que crée l'alimentation des villes d'Occitanie dans leur diversité pour le développement de l'agriculture écologique et paysanne, constitue une thématique importante pour le projet.
- 4) Une prospective se projetant dans l'avenir à 30 ans, c'est-à-dire une génération, permet à la fois d'échapper au court-termisme des influences politiciennes et prendre en considération les bouleversements majeurs que connaîtront l'économie et l'environnement (dérèglements climatiques ou fin du pétrole).

Coéditer une publication avec le Collectif des semeurs du Lodévois-Larzac sur les oignons doux d'Occitanie



BEDE et le Collectif des semeurs du Lodévois-Larzac sont membres du Réseau semences paysannes (RSP) impliqué dans la reconnaissance et le renouveau des semences paysannes et les savoir-faire associés à leur culture sur l'ensemble du territoire français. Grâce aux Bourses de graines annuelles et aux échanges organisés au sein et entre les Maisons de semences paysannes du RSP, de nombreuses variétés population sont remises en culture. Parmi elles, les variétés d'oignon doux d'Occitanie ont été cultivées et étudiées par Yves et Marie Giraud, maraîchers dans la vallée de l'Orb, mettant en avant une culture vivrière (et de rapport) emblématique des agricultures paysannes des arrières pays (Hauts Languedoc, Cévennes...). Derrière la diversité variétale – une dizaine de variétés de pays d'oignon doux occitans ont été inventoriées et caractérisées - se combine une diversité de modes de culture et de sélection, et beaucoup de questionnements pour mieux faire connaître les variétés paysannes aux consommateurs. L'ouvrage écrit par Yves Giraud, « L'oignon de Tarassac, semence paysanne » a été l'objet d'une collaboration éditoriale intense de plusieurs mois avec BEDE. Il est coédité par le Collectif des semeurs du Lodévois Larzac, le RSP.

DYNAMIQUES PAYSANNES SEMENCIERES EN RESEAU

En Afrique de l'ouest

Renforcer les capacités des organisations à produire des semences paysannes adaptées

Formation du réseau de production de semences paysannes maraîchères, au Burkina-Faso

Depuis la constitution du réseau régional « Comité Ouest africain des semences paysannes » (COASP) en 2011, chaque membre dans son pays, dans son organisation ou sur sa ferme, cherche à développer des initiatives d'autonomie semencière.

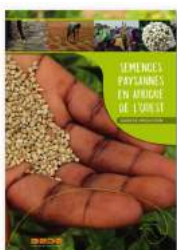
Un des défis se trouve dans l'adaptation, la sélection et la diffusion de semences paysannes pour le maraichage en agroécologie paysanne. En effet, le COASP est de plus en plus interpellé pour trouver des solutions alternatives aux « semences - boîtes ». Son rôle est aussi de sensibiliser les acteurs à la biodiversité cultivée locale. En effet, il ne s'agit pas seulement de vouloir adapter des « semences exotiques », mais surtout de produire et de valoriser les légumes locaux.

Depuis une décennie, plusieurs initiatives sont menées dans les pays de la sous- région : multiplication de variétés paysannes locales, recherche pour l'adaptation de semences provenant des réseaux de semences paysannes notamment européens, création d'unités de formation et de production spécialisées. Aujourd'hui, en mettant en commun tous les acquis, le COASP est en mesure de construire les bases de l'autonomie semencière maraîchère et mettre en œuvre les mécanismes pour les diffuser plus largement.

Un premier espace d'échange a eu lieu en octobre 2018 à la Ferme Agroécologique de Réo au Burkina. Accueillie par l'APAD, la rencontre a réuni des membres d'organisations du Burkina Faso AIDMR, Béo Nééré, du Mali Ferme agroécologique de Benkadibugu, COFERSA, du Bénin ORAD, JIZREL, Jardins de l'espoir, du Niger FCMN-Nya, Fédération de Zoumoutchi, du Sénégal ASPSP, Baragnini, AFAFA, Agrécol Afrique et du Togo AREJ.

Cette rencontre a permis de croiser les initiatives et savoirs existants concernant l'adaptation, la sélection et la production de semences paysannes potagères locales et « exotiques » en agroécologie paysanne, et de les consolider. Les fondements d'un réseau de production et de diffusion des semences paysannes maraîchères, « système multilatéral paysan », avec des outils communs pour la gestion des cases vivantes de semences paysannes ont été posés afin de passer à une échelle supérieure et renforcer le réseau.

108 variétés de 42 espèces provenant des organisations participantes et achetées auprès d'artisans semenciers en France (Germinance et Biau Germe) ont été réparties au sein des organisations et chacune a pris l'engagement de tester et de suivre à l'aide des outils élaborés en communs.



Le guide « Produire ses semences paysannes en Afrique de l'ouest » édité par BEDE en 2017, a été diffusé comme outil et support pour les échanges sur les techniques et pratiques de production de semences maraîchères.

Gestion des ravageurs du niébé en agroécologie paysanne au Bénin

La lutte biologique contre les ravageurs du niébé est une priorité en Afrique de l'ouest. Au Bénin, dans la région de Djougou, la gestion des ravageurs de niébé constitue la principale préoccupation des producteurs en agroécologie pour plusieurs raisons : i) Le niébé est une culture vivrière qui peut aider à répondre à la malnutrition. Il représente une source de protéines et est donc un moyen de lutte contre les carences protéiques des populations notamment rurales ; ii) Le niébé est une légumineuse majeure, centrale pour l'équilibre des sols et la nourriture quotidienne des ménages des différentes catégories socio-économiques ; iii) L'incidence des ravageurs sur les cultures augmente et les traitements insecticides chimiques sont inefficaces, toxiques pour la santé et coûteux, entraînant les agriculteurs dans un cycle d'endettement ; IV) Les solutions biotechnologiques OGM Bt qui ont déstructuré et appauvri les producteurs de coton au Burkina sont en cours de test sur le niébé dans au moins trois pays de la région (Burkina, Ghana, Nigeria) et la dissémination commerciale des niébé insecticide Bt est annoncée pour 2018. (Voir le rapport du Centre africain pour la biodiversité, juillet 2015).

En 2018, le dispositif de recherche-action LHM (Laboratoire Hors Murs pour l'agrobiodiversité) initié en 2015 par le collectif paysan de la région de Djougou, ORAD, a connu un développement majeur grâce au suivi des expérimentations de terrain par un binôme d'étudiants (une stagiaire béninoise en master 2 en sciences sociales appliquées à l'alimentation de l'Université de Toulouse et un stagiaire de l'école d'agronomie de Djougou) encadré par BEDE. Les membres d'ORAD ont testé plusieurs variétés précoces et tardives (Katché et/ou Toura), différents modes de culture associée, de plantes pièges, de formules de traitement naturel à base de plantes, de modes de conservation. Le Professeur Amadou Coulibaly de l'institut malien d'agronomie (IPR de Katibougou) spécialisé dans la gestion des ravageurs en agroécologie paysanne a effectué deux missions de formation et de suivi. Les résultats et leur analyse ont été publiés sur le Katché dans un mémoire de Master.

Mise en réseau des collectifs de producteurs de semences paysannes

Le COASP est né à la Foire des semences paysannes de Djimini en 2011, de la volonté des acteurs praticiens des semences paysannes de se mettre en réseau à l'échelle de la grande région ouest africaine pour échanger les informations sur les semences paysannes et les droits des agriculteurs, leurs expériences, leurs pratiques et leurs semences paysanne.

Il réunit des paysannes et paysans producteurs de semences paysannes, organisés ou non, des structures d'accompagnements et des personnes ressources qui partagent la même vision, veillant à ce que les paysannes et paysans soient au cœur des décisions.

BEDE participe à la structuration de ce réseau des dynamiques paysannes.

Suivi de la structuration du COASP-Mali

En avril 2018, la rencontre annuelle a été accueillie par la coopérative Jekafo à Narena dans le Mandé. Elle a permis de valider un code de fonctionnement pour le COASP-Mali et d'élaborer son plan d'action pour l'année 2018. A travers un canevas commun, des séances ont permis la description des semenciers paysans. Comme à chaque rencontre, un espace de partage des expériences et des semences « fête des semences paysannes » a été organisé pour également sensibiliser les autorisés locales et les populations du Mandé à l'importance de l'autonomie semencière.

BEDE a été désignée pour animer le comité de coordination du COASP-Mali. Pour renforcer son système de communication, le COASP-Mali s'est doté d'une liste mail, d'un groupe WhatsApp et d'un logo.

BEDE continue d'accompagner plusieurs organisations dans la mise en place et l'animation du système d'organisation collective des cases vivantes des semences paysannes. Un appui particulier concerne COFERSA et la ferme école de Benkadibugu (Mali), pour promouvoir leurs projets auprès des partenaires techniques et financiers. Ainsi COFERSA a obtenu le soutien de l'ONG suisse Pain Pour le Prochain et Benkadibugu celui de la coopération luxembourgeoise Luxdev.

BEDE et COFERSA ont réalisé une affiche en deux langues (français, banbanakan) « Case vivante de semences paysannes » et une émission pour une diffusion dans les radios rurales.

Consolidation du COASP régional

Le COASP se base sur des dynamiques dans les pays qui définissent leur mode d'organisation. Au niveau du ouest africain, BEDE a participé à plusieurs espaces qui contribuent à la structuration régionale, avec à chaque fois des temps de discussion spécifiques : lors de la foire des semences paysannes au Niger portée par la Plateforme agroécologie Rayakarkara (février) ; lors de la 6ème édition de la foire sous- régionale des semences paysannes de Djimini au Sénégal, organisée par ASPSP (mars) ; lors de la Consultation africaine sur la mise en œuvre des droits des agriculteurs sur leurs semences organisée par la CNOP au Mali (juillet) ; lors de la Caravane ouest africaine de la Convergence Globale des Luttés pour la Terre, l'Eau et les Semences paysannes en Guinée, Côte Ivoire, Bénin, Togo (novembre).



Au Maghreb

Renaissance des initiatives paysannes, modernisation des outils et méthodes adaptées aux besoins

Gestion dynamique de la diversité variétale du Figuier dans la wilaya de Béjaïa (Algérie)

L'Association BEDE est partenaire de l'Association des figuiculteurs de la wilaya de Béjaïa (AFWB) depuis la création de l'association en 2009. Plusieurs activités liées à la préservation et à la valorisation de la biodiversité du figuier ont été réalisées. BEDE a soutenu le renforcement des capacités de l'association pour lui permettre de formuler et encadrer des projets de recherche-action et obtenir des soutiens de manière autonome.

En 2018, AFWB a initié un projet de soutien aux activités des femmes rurales pour conserver la production des figuiers mâles, dont la rareté affecte la qualité de la production de figues de toute la région de Béni Maouche. Aussi y a-t-il un grand intérêt à y maintenir l'activité agricole par la diversification des sources de revenus, tout en favorisant la participation des femmes. BEDE apporte son soutien méthodologique et technique à ce projet et assistera AFWB dans le processus de concertation et de construction du groupement de femmes. Il fournira également de la documentation à l'équipe chargée du projet et la mettra en lien avec ses réseaux d'organisations ayant conduit des projets similaires en Algérie et dans le reste du Maghreb.

Professionnalisation des grimpeurs de palmier en Algérie

Après plusieurs années de collaboration de recherche-action sur la sécurisation des grimpeurs de palmier avec une association locale de cultivateurs de palmier du Mzab (Tazdaït) et la Fondation d'entreprise Petzel (2012-2015), BEDE a construit avec l'AREA-ED en 2018 un projet national pour la professionnalisation des grimpeurs de palmier dattier, qui implique l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA) et la Direction de la formation de la recherche et de la valorisation (DFRV) du Ministère de l'agriculture. Le programme PAP-ENPARD de l'Union européenne qui soutient le projet, permet de mobiliser pendant deux ans une expertise nationale pour définir un référentiel de formation, la modernisation de l'outillage, l'organisation professionnelle, et une reconnaissance juridique d'un métier jusqu'ici orphelin. Dans les zones sahariennes très déshéritées, le travailleur du palmier (grimpeur –phœniciculteur) est la cheville ouvrière de l'entretien de la biodiversité des oasis et de la première filière d'exportation agricole du pays. Le métier concerne près de 200 000 emplois.

Échanges d'expériences des phœniculteurs algériens avec les cordistes d'Occitanie



En mai un échange d'expérience entre 3 cordistes des Cévennes (France) et des phœniculteurs Algériens a été organisé. Les cordistes ont présenté un panel d'outils et d'équipements en usage dans leur métier et effectué des démonstrations dans le contexte du palmier dattier. Après l'échange la réflexion s'est poursuivie en France avec les cordistes sur la solution de sécurité pour les travailleurs du palmier. Les cordistes Cévenols sont revenus dispenser une formation de formateurs-grimpeurs de palmiers en

novembre Suite aux échanges, un équipement de protection individuelle (EPI) moderne du grimpeur de palmier a été adopté. On dispose maintenant d'une solution technique plébiscitée par les phœniciculteurs. Le kit individuel a été utilisé avec succès par les formateurs grimpeurs. L'étape actuelle est d'organiser les formations plus largement en assurant la remise d'un EPI au stagiaire et donc l'accès à un équipement aujourd'hui complètement importé.

Création d'un dispositif de formation co-construit avec les travailleurs du palmier

L'approche métier – compétences développée par le programme intéresse la Direction de la Formation Recherche et Vulgarisation du Ministère de l'Agriculture. Les acteurs locaux de la formation agricole ont souhaité inclure la compétence « travailler en hauteur » dans un ensemble de compétences plus large portant sur le métier de « phœniculteur-grimpeur de palmier ». La maîtrise de la technique d'escalade va de pair avec la maîtrise des soins à donner au palmier. L'approche métier – formation- évaluation apportée par PGP est venue à un moment où la Direction de la Formation Recherche et Vulgarisation (DFRV) est en phase de réflexion sur les prochaines priorités de formation.

Un des éléments du dispositif est la formation de formateurs-grimpeurs qui soient à la base des praticiens. Cette formation a eu lieu en 2 étapes et a bénéficié à 9 candidats donc 5 sont opérationnels et 4 à perfectionner. Le résultat va donc bien au-delà du simple dispositif de formation technique sur la seule compétence d'escalade et travail en hauteur, tels que prévu dans le projet. La forte implication de la DFRV rassure sur l'appropriation et l'utilisation du résultat par les structures de formation agricole.



En Europe

Tisser un réseau d'alliances dans le mouvement social pour l'entretien de la biodiversité cultivée

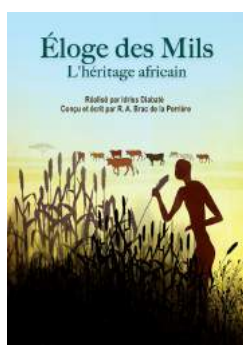
Participer aux veilles et coalitions pour la biodiversité et les communs en France et en Europe

BEDE fait partie des associations qui ont été à l'origine de la Veille citoyenne sur les OGM Inf'OGM, du Réseau semences paysannes (RSP) et de la Coordination européenne Libérons la diversité (CE-LLD).

La collaboration est maintenue depuis sa création avec INF'OGM, notamment en participant aux articles des dossiers de la revue ; elle est plus directe avec le RSP car BEDE participe au conseil d'administration du réseau depuis sa fondation. Avec une implication sur les dossiers liés à la recherche, BEDE représente le RSP auprès de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) et collabore dans le projet COEX (projet de recherche étendard de la Fondation Agropolis, coordonné par le CIRAD), pour avancer sur la gouvernance et la prise en compte des savoirs traditionnels et des connaissances propres des agriculteurs dans les conventions de recherche. C'est sur les projets internationaux que BEDE et le RSP travaillent le plus étroitement, notamment dans le suivi de la Coordination européenne Libérons la Diversité (CE-LLD) qui est en cours d'élargissement à une dizaine de nouveaux pays après les dernières rencontres d'octobre 2018 en France. C'est aussi autour des questions réglementaires liées aux droits des agriculteurs dans le Traité international des semences (TIRPAA) que BEDE travaille avec la veille juridique semences du RSP. L'établissement d'une veille juridique pour les semences en Afrique de l'Ouest est en discussion avec les organisations paysannes et acteurs de la société civile de la région.

Un événement majeur est en préparation associant BEDE et le RSP dans l'organisation des Rencontres internationales des semences paysannes en novembre 2019 en Occitanie. En effet, régulièrement, depuis sa création en 2003, le Réseau Semences Paysannes (RSP) co-organise des rencontres internationales réunissant des praticiens, paysans, jardiniers et artisans semenciers du monde entier. Fin 2018, le RSP regroupe autour de 90 organisations en France dont vingt en Occitanie. A l'initiative de quatre collectifs d'Occitanie (Renova, Pétanielle, Chemin Cueillant, Collectif des semeurs du Lodévois-Larzac) et BEDE, le RSP organisera les prochaines rencontres internationales dans cette région.

Rendre perceptible les enjeux alimentaires du Sahel au public européen : diffusion du film *Éloge des Mils*



L'expérience éditoriale de BEDE en matière de production de supports destinés à diffuser les enjeux de la biodiversité cultivée et alimentaire au Sud comme au Nord a été renouvelée dans la conception, l'écriture et la production du film documentaire « Éloge des Mils - L'Héritage Africain » réalisé par Idriss Diabaté. Un 1er volet, d'un documentaire en deux parties (le 2nd sera monté en 2019), fruit d'une enquête de plusieurs années dans plusieurs pays, aborde au travers d'entretiens avec des chercheurs et des paysans, l'origine de la culture des mils à chandelle en Afrique de l'Ouest et les relations entre les mils sauvages et les mils cultivés au cœur de la domestication. De nombreux témoignages de paysannes et de paysans rappellent non seulement la grande diversité des utilisations des mils et sorghos mais aussi combien ces céréales sont précieuses et cruciales pour l'économie et la souveraineté alimentaire des pays du Sahel. Le film a été sélectionné par le Festival AlimentTerre et a pu être ainsi diffusé en automne 2018 dans une centaine de salles, dans des écoles, ainsi que sur les télévisions en Afrique par TV5 monde.

PLAIDOYER POUR LES DROITS DES PAYSANS

En Afrique de l'ouest

Renforcer la participation des paysans dans les cadres de concertations sur les semences

Participer activement à la définition de la politique semencière au Mali

Les systèmes semenciers paysans, pourtant largement majoritaires en Afrique de l'Ouest, sont minimisés dans les cadres juridiques nationaux. Le processus Semences, Normes et paysans (SNP) initié en 2016 au Mali par les organisations paysannes CNOP, COASP-Mali, et AOPP et facilité par BEDE et IRPAD avait permis en septembre 2017 la formalisation d'un cadre de concertation multi-acteurs, impliquant les institutions pour la reconnaissance des systèmes semenciers paysans. En 2018, le cadre de concertation SNP s'est réuni à plusieurs reprises pour contribuer à l'actualisation de la politique semencière malienne soutenue par la FAO. Les discussions sont toujours en cours.

L'expérience du processus SNP malien a rayonné dans la sous-région, elle est perçue comme une méthodologie innovante, car les organisations paysannes de bases qui entretiennent la biodiversité pour l'agriculture et l'alimentation peuvent ainsi entrer en dialogue et concertation avec les autorités dans un cadre adapté.

Porter la voix des organisations paysannes africaines au Traité des semences, TIRPAA

En juillet 2018, le processus SNP a largement alimenté les discussions de la Consultation africaine des organisations de la société civile sur la mise en œuvre des droits des agriculteurs dans le cadre du Traité international TIRPAA. BEDE a accompagné la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP) à accueillir une rencontre panafricaine au site de Niélény, pour soutenir un processus international de plaidoyer facilité par le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP). Les participants de la consultation ont produit les recommandations paysannes africaines à porter lors de la réunion du groupe d'expert ad hoc du TIRPAA, qui s'est réuni en septembre 2018. La seule représentante des organisations paysannes du CIP au niveau mondial dans ce groupe d'experts ad hoc est Alimata Traoré, présidente de la COFERSA du Mali.

Réaliser une brochure sur les enjeux des droits des paysans sur les semences



Le document « Droits collectifs des paysans sur leurs semences » compile les éléments d'analyse pour contribuer au plaidoyer sous-régional et international. Le document édité en 2000 exemplaires en novembre 2018 a été diffusé lors de la caravane de la Convergence Globale des Lutttes pour la Terre, l'Eau et les semences paysanne, qui est un mouvement citoyen qui réunit les coalitions ouest-africaines qui mènent aujourd'hui le plaidoyer pour les droits sur leurs ressources et le droit à la souveraineté alimentaire.

Au Maghreb

Un projet de texte juridique pour doter les travailleurs du palmier d'un statut

Argumentaire juridique pour la reconnaissance du métier de phœniculteur grimpeur

Le travailleur du palmier dattier est bien plus qu'une main d'œuvre spécialisée qui occasionnellement grimpe un palmier pour récolter les dattes. En effet, les tâches du phœniculteur grimpeur sont nombreuses et complexes. Elles touchent non seulement la productivité des arbres et leur bonne santé, mais participent à l'entretien de la biodiversité des oasis par la composition de la palmeraie, en dokkars (palmiers mâles nécessaire à la pollinisation), en types variétaux permettant des récoltes échelonnées et des utilisations variées des fruits et des sous-produits .En Algérie, où la palmeraie de 20 millions de dattiers emploie près de 200.000 travailleurs, la sécurité matérielle, sociale et économique de leur métier n'a jamais été considérée comme une priorité. La pénurie des travailleurs, soulignée notamment par une accidentologie élevée, oblige la mobilisation de tous les acteurs de la filière dattier. Une étude juridique préliminaire réalisée par BEDE en 2017 « Quels statut pour les grimpeurs de palmier ? », a permis de constater que les phœnicultures grimpeurs ne peuvent entrer dans aucune des catégories professionnelles réglementées. Le métier de grimpeur de palmier, caractérisé par une forte mobilité et saisonnalité ainsi que par une rémunération à la tâche, ne peut être reconnu que dans les cadres entrepreneuriaux définis par la loi.

En 2018, BEDE poursuit la construction de l'argumentaire juridique dans le cadre du projet « Professionnalisation des grimpeurs de palmier » soutenu par le programme PAP-ENPARD européen. Dans un premier temps un travail d'expertise juridique cherche à construire un plaidoyer pour soutenir une demande de cadre juridique approprié aux travailleurs du palmier-dattier. Le plaidoyer, fondé sur un travail d'enquête de plusieurs mois, porte sur la situation sociale des travailleurs du palmier eux-mêmes et sur l'impact économique des pénuries de main d'œuvre. Par ailleurs, la proposition d'un cadre juridique spécifique au travailleur du palmier exige une analyse de l'offre juridique déjà disponible, puis une définition du métier, afin que le législateur puisse apprécier l'opportunité d'un statut spécifique. Le projet « professionnalisation des grimpeurs de palmier-dattier » est par essence un projet multi-acteurs, faisant largement appel à la concertation. Les enquêtes réalisées sur le terrain dans trois wilaya (El-Oued, Ouargla, Adrar) ont déjà permis à plus de 250 paysans, employeurs, travailleurs indépendants des palmeraies, de s'exprimer. Les lignes de force du projet juridique doivent donc refléter la réalité du terrain et les aspirations des acteurs locaux.

Une concertation se poursuit avec les acteurs qui interviennent dans la chaîne d'élaboration des projets juridiques (Ministère de l'Agriculture, Ministère du travail, Commission de l'agriculture et commission des affaires sociales à l'APN.). Si sur un plan strictement technique le projet de texte est prêt à être soumis, le résultat participatif et l'ancrage institutionnel restent à atteindre, si on veut aller au-delà d'un simple dépôt de dossier sur le bureau des institutionnels concernés.

En Europe

Protéger les droits des agriculteurs dans les cadres de propriété intellectuelle

Accords et règles de fonctionnement dans les programmes de recherche

Les programmes de recherche qui touchent aux semences sont à replacer dans un contexte juridique et politique national et international. Les semences sont un enjeu majeur pour la souveraineté alimentaire et l'autonomie des collectifs paysans et citoyens. Cette souveraineté est menacée d'appropriation par des droits de propriété intellectuels sur les semences à travers le certificat d'obtention végétal et le brevet sur différents supports : variétés, trait, séquence d'ADN, etc... Impliqués dans des programmes de recherche, les paysans doivent participer à l'élaboration des règles afin de s'assurer des fonctionnements démocratiques et de veiller à protéger les variétés et les connaissances produites dans le cadre des programmes de recherche.

Depuis 2016, BEDE a participé aux différentes étapes de la construction du projet de recherche CoEx « Gouvernance adaptative pour une coexistence des stratégies de gestion de la diversité cultivée » soutenu par Agropolis fondation et coordonné par UMR AGAP (CIRAD) qui implique la participation réelle de réseaux d'organisations de producteurs de semences paysannes alliés, de France (RSP), du Sénégal (ASPSP) et du Niger (Fédération Mooreben) qui sont associés au Comité de pilotage. BEDE participe à la co-animation d'un des trois volets de recherche, celui qui porte sur la gouvernance de la coexistence des systèmes semenciers.

BEDE a été invitée à participer aux réflexions du comité d'organisation de la première foire des semences paysannes au Niger en avril 2018, à l'initiative de la jeune Plateforme Agro-écologique du Niger Raya Karakara, espace ouvert, multi-acteur, qui rassemble autour de grandes fédérations d'union d'agriculteurs comme la Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger (FCMN-Niya,) ou la Fédération des Unions des groupements paysans du Niger FUGPN –MOORIBEN, des ONG engagées (COPAGEN, Alternative Espace Citoyens, Swissaid...), des instituts techniques et de formation agricole tels l'IPF KAOURA- Matameye, l'IPDR de Kollo (Niger) et des structures de recherche comme l'Université de Maradi et l'Université de Tillabery. Dans le cadre du projet CoEX, BEDE a privilégié l'instauration dans les ateliers d'un espace de dialogue multi-acteurs (organisation des producteurs, chercheurs, ONG, institutions réglementaires...) pour favoriser des liens et des synergies entre différents acteurs, tout en plaçant la semence paysanne au centre des préoccupations

Dans les ateliers organisés en novembre 2018 à Thiès au Sénégal, BEDE a porté l'expérience des membres du RSP sur leurs accords avec les structures de recherche et les instituts techniques, en vue de faire des recommandations dans la mise en place de futurs accords. Les travaux se poursuivent pour produire en fin de projet CoEX un manuel pratique pour les paysans, pour co-construire des projets avec la recherche.

Analyser l'impact de l'UPOV dans l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle

BEDE collabore depuis 2016 avec APREBES, ONG internationale observatrice à la Convention UPOV, sur une recherche juridique pour comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre du système de protection intellectuelle des plantes copié sur l'UPOV par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) qui regroupe 17 pays africains. Ce système opaque rend difficile l'analyse et demande de confronter régulièrement la réalité des enquêtes de terrains aux discours institutionnels. Cette étude, en cours de publication, permet d'évaluer l'inutilité et l'incohérence du mécanisme de l'UPOV pour les pays africains et ses effets néfastes pour les systèmes semenciers paysans et les droits des agriculteurs.

SENSIBILISATION ET DIFFUSION

INFORMATION ET COMMUNICATION :

Le site web de BEDE continue à être régulièrement actualisé en français et en anglais. Toutes les études, comptes rendus, rapports et publications issus des activités, sont librement disponibles sur le site.

Afin de développer la visibilité de BEDE, la page Facebook est régulièrement alimentée et dépasse les 500 abonné.e.s. Elle permet de diffuser les dates des événements et rencontres, ainsi que des articles concernant les activités de BEDE et ses collaborateurs.

La Lettre d'information numérique "Des Nouvelles de BEDE" a été envoyée en janvier, avril et septembre. La liste est bien étoffée et compte plus de 1000 abonné.e.s.

BEDE A PARTICIPE, CO-ORGANISE, ANIME EN FRANCE :

En janvier, un « après-midi chantier et galette des rois » a été organisé avec des bénévoles, afin de préparer les contributions HelloAsso du Livre Oignon.

Au mois de février, BEDE a participé à la Bourse d'échange de graines et de plants organisé par les Semeurs du Lodévois Larzac à Lodève.

En mars, 12 personnes ont suivi la formation « Génétique et gouvernances des semences paysannes ».

Du 15 octobre au 30 novembre, lors du festival Alimenterre, le film « Éloge des Mils : l'Héritage Africain » a été projeté par une centaine de cinémas et associations en France.

VIE ASSOCIATIVE :

BEDE est une association reconnue d'intérêt général. La gouvernance est partagée entre le conseil d'administration élu de 7 personnes et l'équipe permanente salariée. En 2018 l'équipe salariée comprend 10 personnes. Elle est composée d'un coordinateur général, d'une responsable administrative et financière, d'une assistante administrative et d'une responsable information communication travaillant à partir du siège de Montpellier. Un coordinateur des programmes au Maghreb et une coordinatrice des programmes en Afrique de l'ouest travaillent à partir de bureaux décentralisés. Pour assister la coordination des programmes au Maghreb deux assistantes ont été recrutées en Algérie sur le programme « Professionnalisation des grimpeurs de palmier » et pour assister le programme Afrique de l'ouest deux assistantes ont été recrutées au Mali, une assistante à la coordination et une assistante administrative.

La dernière Assemblée générale a eu lieu les 2 et 3 juin 2018 à Azillanet dans le Minervois.

► **Conseil d'Administration** : Thierry Brunet, consultant en TIC ■ Alain Del Vecchio, Semeur de jardins ■ Patrice Gaudin, technicien en agriculture biologique ■ Marie Giraud, maraîchère ■ Martin Lacroix, biologiste, coordinateur de projets ■ François Liaud, formateur au CFPPA ■ Pascale Moity-Maïzi, maître de conférence HDR en socio-anthropologie ■ Nathalie Ramos, animatrice associative ■ Antoine Malivel, étudiant.

► **Bureau** : Pascale Moity-Maïzi, présidente et Thierry Brunet, Trésorier.

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois en 2018 : les 10 février, 3 juin et 8 septembre. Le bureau s'est réuni 1 fois au mois de juillet.

► **Équipe permanente** : Anne Berson, Coordinatrice des programmes en Afrique de l'Ouest, basée à Ségou au Mali ■ Safiatou Traoré, Assistante administrative à la coordination des programmes en Afrique de l'Ouest ■ Nordine Boulahouat, Coordinateur des programmes au Maghreb ■ Nadjah Atia et Behlouli Feyrouz, Chargées de mission sur le programme grimpeurs de palmiers en Algérie ■ Bob Brac de la Perrière, Coordinateur général des programmes ■ Christine Domerc, Responsable éditoriale ■ Carole Munuera, Assistante administrative ■ Audrey Turquet, Responsable de la gestion administrative et comptable.

► **Stagiaires** : Françoise Agbodjo, en dernière année de Master sur la Ferme pédagogique de l'Orad au Bénin ; Sandra Privado, en stage d'insertion professionnelle sur les TIC.